

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Monsieur le Maire

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ Trous Raphaël représentant légal de l'association
Reflets Catalans, organisatrice de l'élection Mister France
Russillon 2026

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir
un débit temporaire de boissons

de 3^{em} catégorie au Théâtre El Milenari 1, Avenue Louisiee
66350 Touluges.

du vendredi 04 septembre 2026 à 18 heures 00
au vendredi 04 septembre 2026 à 00 heures 00

Les renseignements figurant sur cet
imprimé seront utilisés pour la mise
à jour d'un fichier informatisé, soumis
aux droits d'accès en application de la
loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à
l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le jeudi 23 juillet 2026
signature Raphaël Trous

Arrêté du Maire

n° de l'arrêté

2026/243

Je soussigné(e) Nicolas BARTHE maire de Touluges

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L. 3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique;

Vu ⁽²⁾

Arrête :

M ⁽³⁾ TRUSX Raphaël Association "Reflets Catalans"

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{em} catégorie

à ⁽⁴⁾ EL MILLENARI

du 04/09/2026 à 18 heures 00

au 04/09/2026 à 00 heures 00

à l'occasion de ⁽⁵⁾ Election Mister France Russillon 2026

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police
des débits de boissons.

Fait à

Touluges

(1) Nom, prénoms, profession, adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité,
fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références
du certificat de conformité du local utilisé

Le Maire

Pour le Maire empêché,
le 1^{er} Adjoint

Laurent LOPEZ



261 050 (06 41 51 51 52) 261 070 (06 41 51 51 51) Berger-Levrault (1011). Tél : 03 63 39 63 63